

EPARTEMENT DE L'ESSONNE	REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE -EGALITE -FRATERNITE SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE	
----------------------------	--	--

Suite à l'absence de quorum lors de la séance du 25 septembre 2023, le Comité Syndical de nouveau légalement convoqué le 25 septembre 2023, l'an deux mille vingt-trois le 29 septembre, les membres du Comité Syndical, se sont réunis à la salle Exona – 1 rue des paveurs – 91 000 Evry-Courcouronnes, à 10 heures 30, sous la Présidence de Monsieur Xavier DUGOIN

Nombre de membres en exercice : 78

Présents : BERTOL Gino, CORRE Daniel, DELPIC Joseph, DUGOIN Xavier, HILGENGA Wilfrid, HUBERT Serge, NOEL Michel, , PIGEON Marie France, RASSIER Gérard, SHEPS Ariel, WITTEK Eugène,

Pouvoirs : FOURNIER Pascal (à Daniel CORRE), MATT Edouard (à Xavier DUGOIN), MAYEUR Véronique (à Wilfrid HILGENGA), TERRIER Michel (à Gino BERTOL)

Absents : ABENA Gabin, BEN OUADA Sami, BENEDETTI Laurence, BENIDJER Khellaf, BENSARSA REDA Lamia (Juvisy sur Orge), BENSARSA REDA Lamia (EPT GOSB), BIGA Jean-Bernard, BORTOLI Jacky, BOUSSELET Philippe, BUDELLOT Laurence, CASTAINGS Laurence (CAPS), CASTAINGS Laurence (Epinay sur Orge), CELLIER Pierre-Henri (CCEJR), CELLIER Pierre-Henri (Saint Yon), COLAS Romain, CORDIER Corinne, CORZANI Olivier, DAMIATI Michaël, DELIANCOURT Jean-Claude (CAPS) DELIANCOURT Jean-Claude (Chilly Mazarin), DELMOTTE Kim, DIRAT Karl, DUMONTAUD SEURE Aurélie, DURANTON Marianne, ECK Bernard, ESPRIN Daniel, FOUQUE Nicolas, FRAYSSE Gilles, GOBRON Grégory, GOMBAULT Jacques, GONZALES Didier, GRILLON Eric (Ablon), GRILLON Eric (EPT GOSB), GUERTON Marc, HAMARD Sylvain (EPT GOSB), HAMARD Sylvain (Paray Vieille Poste) HARTZ Jean (CAGPS), HARTZ Jean (Bondoufle), JANIN Eric, LAMOUR Alain, LE ROUX Jean-Claude MORIN Jean-Marc, NEDELEC Gaëlle, PAROLINI François, PEROT Joël, PETEL Yann, PFEIFFER Nathalie, PIANTONI Gilbert, PLANTE François, PROT Pierre, PYOT Frédéric (Corbeil-Essonnes), PYOT Frédéric (SIARCE), ROUSSEAU Jean-Baptiste, ROUSSET Laurent, SAC Patrice, SCACCHI Anne (Boissy sous Saint Yon), SCACCHI Anne (CCEJR), SEBBAG Alice, SOULOUMIAC Michel, TANGUY Sylvain, TARAGON Stéphane, Michel PELTIER, EUGENE Joelle

Le Président ouvre la séance et procède à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Daniel CORRE est désigné secrétaire de séance

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Le Comité Syndical,

Vu la loi n° 99-586 dite « Loi Chevènement » du 12 juillet 1999, et notamment son article 40 transposé dans les dispositions de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement »,

Vu le rapport d'activité présenté,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport d'activité du SMOYS pour l'année 2022

L'autorité territoriale,

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Vote UNANIMITE	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

La délibération est adoptée

Le Président

Xavier DUGOIN

Le secrétaire

Daniel CORRE

Date de publication sur le site :

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité